

SOMMAIRE.



Etude sur le Tiers-Ordre de St François, p. 394. — Question pratique, p. 397. — Stations du chemin de la Croix, p. 399. — Fêtes imposantes chez les PP. Franciscains, p. 403. — Un Tertiaire du XIX^{me} siècle, p. 406. — Congrès du Tiers-Ordre Franciscain à Novare, p. 414. — Correspondance de Rome, p. 416. — Petite correspondance, p. 422. — Chronique franciscaine, p. 423. — Remerciements adressés au bon Frère Didace, p. 427. — Nécrologie, p. 429. Les indulgences, p. 429.

AVIS.

i

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LES POUVOIRS ET LES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LE TIERS-ORDRE, — LE CHEMIN DE LA CROIX PERPÉTUEL, — LE CORDON SÉRAPHIQUE ; DE MÊME AUSSI POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DE LA *REVUE*, S'ADRESSER AUX PP. FRANCISCAINS, 1222, RUE DORCHESTER, MONTRÉAL.



 Nous prions nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait d'envoyer au plus tôt leur abonnement à M. C. M. GALARNEAU, 279, rue S. Paul, Montréal. Ils recevront aussitôt la *Vie de St François* donnée comme *Prime* aux abonnés de la *Revue*.

Les Zélateurs et Zélatrices de Montréal et d'ailleurs sont autorisés à percevoir les abonnements pour les verser ensuite entre les mains de M le Gérant.

Toute personne qui procure 12 abonnements a droit à un numéro de surplus par douzaine.

Les Pères Franciscains de Montréal ne reçoivent pas d'honoraires de messe et *n'autorisent personne à en recevoir pour eux* ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs.

Chaque *Mercredi*, une messe est dite tout spécialement pour les abonnés de la *Revue*.